

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Problématiques sociétales** **2023-2024**

Code
S.ER.SO.3531.F.23

Type de formation *
 Bachelor
 Master
 EMBA
 DAS
 CAS
 Autres

Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle
<input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS *
5 ECTS

Langue(s)
 français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences visées

- Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.
- Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager·ères et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.
- Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager·ères vulnérables et marginalisé·exs pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.
- Gb1 Connaître et exprimer les limites de ses propres compétences. Reconnaître les situations dans lesquelles l'action de l'ergothérapie est limitée ou pour lesquelles des buts thérapeutiques ne peuvent pas être posés.
- Gb3 Avoir conscience des différences et des rapports de force entre les différentes professions et dans sa propre profession.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Buts

Le module vise à familiariser les étudiant·exs aux perspectives sociologique, anthropologique et de genre pour appréhender en termes socioculturels les situations des populations rencontrées en ergothérapie et diverses situations professionnelles. Il est composé de deux unités qui se suivent temporellement. La première unité vise à fournir des éléments fondamentaux, notamment conceptuels, nécessaires à la problématisation de phénomènes en termes socioculturels. La seconde unité propose de croiser les perspectives sociologique, anthropologique et de genre pour traiter de thématiques spécifiques liées à l'action professionnelle des ergothérapeutes.

Les étudiant·exs apprennent à problématiser des situations professionnelles ou des thématiques liées à l'action professionnelle selon les perspectives sociologique, anthropologique ou de genre. Ils ou elles apprennent à mobiliser des concepts clefs pour décrire et analyser des situations professionnelles ou des phénomènes liés à l'action professionnelle. Les étudiant·exs apprennent à tenir compte des dimensions socioculturelles en ergothérapie et sont amenés à développer une prise de distance critique (réflexive) utile pour l'action professionnelle.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1 Perspectives socioculturelles sur la santé, les occupations et les personnes 2 ECTS
H. Martin, D. Pouliot-Morneau, V. Stucki.

Unité 2 Santé et société : thématiques choisies 3 ECTS
E. Guillaume-Gentil, H. Martin, P. Konan, , C. Suter-Sturm, V. Stucki, L. Vuilleumier

Modalités pédagogiques générales

Cours ex cathedra, lectures, séminaires avec travaux encadrés.

En cas d'absentéisme, l'enseignant·xe est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant·exs.

Unité 1 Perspectives socioculturelles sur la santé, les occupations et les personnes 26 périodes

1 Perspective sociologique.

- Principaux courants de la sociologie.
- Concepts fondamentaux et enjeux majeurs de la sociologie.
- Appréhension avec un regard critique des enjeux sociaux qui conditionnent la réalité sociale et les interactions, notamment par rapport à la pratique de l'ergothérapie.

2 Perspective anthropologique.

- Introduction à la perspective anthropologique.
- Le concept de culture et notions connexes.
- Approche critique des usages de la notion de culture dans le champ de la santé.
- Réflexion sur les notions de compétences (trans)culturelles et de l'interculturalité.

3 Perspective genre.

- Au travers du thème de la construction sociale du sexe et de la sexualité, ce cours présente différentes notions fondamentales en études genre (naturalisation du sexe, bi-catégorisation, socialisation différenciée à la sexualité, transgressions aux normes de genre, etc.).

Unité 1 Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex cathedra, lectures au fil des cours des lectures recommandées.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Unité 2 Santé et société : thématiques choisies

32 périodes

- Les étudiant·exs choisissent un séminaire thématique au sein de chacune des séries A et B et fréquentent ainsi deux séminaires parmi ceux proposés. La répartition des étudiant·exs au sein des différents séminaires se fait de façon équitable.

Séminaires A

1 Migration et Santé.

- Politiques migratoires et populations migrantes en Suisse (contexte migratoire international ; parcours migratoire ; statuts et permis ; populations migrantes en Suisse : nationalités, répartitions hommes/femmes, adultes/mineurs, etc.).
- Santé des populations migrantes en Suisse.
- Notions de culture et migration dans le domaine de la santé.
- Perspective des sciences de l'occupation sur des situations migratoires (notions de déprivation et injustice occupationnelles).
- Ergothérapie sociale : définitions, démarches et interventions.

2 Actions collectives en santé et transformations des rapports usager·ères et professionnel·lexs.

- Réflexion sur la montée des "usager·ères de la santé", des groupes d'entraide et associations et de la figure du patient actif dans le champ de la santé et leurs implications pour les professionnel·lexs engagé·exs dont les ergothérapeutes (positionnement et engagement, *advocacy*).
- Introduction théorique pour situer le champ d'étude.
- Étude de cas sur la base de textes issus de recherches empiriques autour de cas spécifiques.

3 Dynamiques de médicalisations et enjeux professionnels.

- Réflexion sur les processus dynamiques de médicalisation et de psychologisation dans différents univers sociaux (scolaire, familial, sanitaire) et sur les enjeux pour les professionnel·lexs impliqué·exs, en particulier les ergothérapeutes.
- Introduction théorique pour situer le champ d'étude et les principaux débats.
- Étude et présentation de textes issus de recherches empiriques autour de cas spécifiques : les formes contemporaines de psychologisation et médicalisation des difficultés en milieu scolaire (les "dys", hyperactivité ou haut potentiel) ; médicalisation genrée.

Séminaires B

1 Construction sociale du corps.

- Analyse du corps en tant que construction sociale.
- Étude des représentations sociales du corps et les transformations de divers usages pour mieux comprendre leur influence sur les rapports sociaux et les interactions, notamment en regard de la pratique de l'ergothérapie.
- Étude et présentation de textes issus de recherches empiriques.

2 Institutions, contrôle social, déviance et stigmatisation.

- Par le biais de textes théoriques et d'études empiriques, ce séminaire permet de se familiariser avec les notions d'institutions, de contrôle social, de déviance et de stigmatisation et de discuter de leur apport pour les sciences de l'occupation et les champs d'intervention en ergothérapie.

3 Rapports sociaux de sexe et sexualité dans les soins.

- Par l'étude d'articles empiriques portant sur la médicalisation de la sexualité et sur le genre et la sexualité dans les professions soignantes, ce séminaire permet de réfléchir à différentes

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

expressions des inégalités liées aux systèmes de genre et aux processus de naturalisation dans un contexte prônant pourtant l'égalité des sexes.

Unité 2 Modalités pédagogiques spécifiques

Séminaires de lectures avec travaux encadrés, discussions. Présence obligatoire.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier la compréhension et la maîtrise des connaissances ainsi que la capacité à les mobiliser pour analyser des situations professionnelles spécifiques.

Modalités d'évaluation

Unité 1 Perspectives socioculturelles sur la santé, les occupations et les personnes.

Un examen oral individuel d'une durée de 10 minutes en semaine 6 sur les notions fondamentales présentées en cours. La note obtenue compte pour 2/5 de la note du module.

Unité 2 Santé et société : thématiques choisies.

Une présentation orale en groupe lors de chacun des deux séminaires fréquentés et un travail écrit en groupe réalisé dans le cadre de l'un des deux séminaires fréquentés, rendu au plus tard en semaine 6. La note obtenue compte pour 3/5 de la note du module.

Dès 4 périodes d'absence (sur 16 périodes) à l'un des séminaires dans lequel l'étudiant·xe est inscrit·xe, quelle qu'en soit la raison, 1 point sera retiré à la note de l'unité 2. Si l'absence est justifiée au sens de l'article 28 alinéa 3 et alinéa 4 du règlement sur la formation de base à la HES-SO, et qu'elle entraîne l'échec au module, l'étudiant·xe peut se représenter à ce séminaire aussitôt que possible. Dans l'intervalle le module n'est pas crédité.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remédiation

Unité 1 : l'examen oral est refait en semaine 27.

Unité 2 : les travaux écrits sont complétés et corrigés pour la semaine 27.

Répétition en semaine 37 2024

La répétition en semaine 37 de l'année 2024 consiste : pour l'unité 1 en un examen oral de 10 minutes qui porte sur les notions fondamentales présentées en cours ; pour l'unité 2 elle consiste en un dossier écrit développant une thématique principale vue dans l'un des séminaire auquel l'étudiant·xe s'est inscrit·xe.

En répétition de module, l'étudiant·xe gère ses activités d'apprentissage en révisant les contenus du module. La responsable de module rencontre l'étudiant·xe pour lui présenter les modalités d'évaluation. A la demande de l'étudiant·xe, jusqu'à trois séances d'une heure de révision en groupe (ou individuelle, si un·e seul·e étudiant·e doit répéter) peuvent être organisées par le ou la responsable de module.

8 Remarques

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Les unités d'enseignements sont notées au 1/10 de points. La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

En première session

Une note comprise entre 3.5 et 3.9 au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule·s la ou les unité·s d'enseignement avec une note inférieure à 4 est ou sont remédiée·s. La moyenne pondérée est recalculée à partir de la note des unités remédiées (notées au 1/10 de point), le cas échéant la combinaison de la note de l'unité remédiée avec celle de l'unité ayant une note égale ou supérieure à 4 en première session. La remédiation est considérée comme réussie si la moyenne pondérée, au 1/10 de point, est égale ou supérieure à 4. Un·xe étudiant·xe qui réussit une remédiation obtient la note 4.0 ou E.

Une note inférieure à 3.5 au module entraîne un F et la répétition du module.

En remédiation

Toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

Berthelot, J.-M. (2000). *Sociologie. Épistémologie d'une discipline. Textes fondamentaux*. DeBoeck Université.

Carricaburu, D., & Ménoret, M. (2010). *Sociologie de la santé : institutions, professions et maladies*. Armand Colin.

Cuche, D. (2016). *La notion de culture dans les sciences sociales*. La Découverte.

Jasmin, E. (Dir.) (2019). *Des sciences sociales à l'ergothérapie : mieux comprendre la société et la culture pour mieux agir comme spécialiste en habilitation à l'occupation*. Presses de l'Université du Québec.

WFOT. (2009). *Guiding Principles on Diversity and culture*. Récupéré de <http://www.wfot.org/Store/tabid/61/CategoryID/4/ProductID/30/Default.aspx>

Nom de la ou du responsable de module *

STUCKI Virginie

Descriptif validé le *

4 septembre 2023

Descriptif validé par *

BERTRAND LEISER Martine